



**regroupements de postes... spécialisation des postes...mise en conformité du périmètre des postes avec les communautés de communes...**

**CLIC, CLAC...c'est dans la boîte !**

La Commission Locale Interministérielle de Coordination (C.L.I.C.) d'Indre et Loire a été installée en 2001. Elle comprend l'ensemble des services déconcentrés de l'État relevant totalement ou partiellement de l'autorité préfectorale, exception faite des services des ministères de la Défense, de la Justice et des établissements scolaires. Tous les syndicats relevant de ces services sont donc concernés. Elle a pour vocation d'initier des réflexions sur les problèmes généraux de coordination des services (projet territorial de l'État en Indre et Loire...), sur la politique interministérielle au niveau du département, sur le système d'information territorial, sur la politique des ressources humaines (mobilité des agents d'une administration à une autre, formation continue, actions de formation communes...), sur l'évaluation des politiques immobilières de l'Etat.

Le 20 juin 2002, un chapitre conséquent du document remis aux membres de la C.L.I.C. était consacré à l'aménagement du Territoire. L'accent était mis sur une conception durable de l'aménagement du territoire, avec comme pilier fondamental « **l'intercommunalité** ».

Ainsi est développé un projet où les 22 structures intercommunales à fiscalité propre (Communauté de Communes, d'Agglomération) deviennent les centres de développement et d'animation des politiques locales.

Il n'est pas interdit de penser que cette organisation aura des conséquences à plus ou moins brève échéance sur le réseau du Trésor, en calquant notamment le découpage des « réunions perceptoriales » sur celui des 22 structures intercommunales.

Déjà les circonscriptions de « compétence » de la D.D.E. ont été éclatées en 7 grands pôles départementaux : Chinon, Neuillé, Tours, Montbazou, Amboise, Loches, Preuilly.

**22 structures intercommunales**



**Ces projets répondent à une logique et à une grande cohérence interne. Ils vont profondément modifier « l'environnement politique et administratif » local.**

**Il est dommage, qu'une fois de plus, des décisions, qui vont influencer la vie quotidienne de quelques 500.000 habitants, soient prises dans les cabinets feutrés de hauts fonctionnaires et sans la nécessaire concertation avec les intéressés et leurs représentants directs !**

e.mail : [tresor.cgt37@wanadoo.fr](mailto:tresor.cgt37@wanadoo.fr)

site : <http://www.tresor.cgt.fr/37/>

SNT-CGT 37 : Trésorerie Générale – 94, bd Béranger – 37032 TOURS CEDEX

Téléphone Local syndical Département informatique : 02 47 71 76 41